

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Economie et gestion

Università di Corsica Pasquale Paoli

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Entreprise, tourisme, territoire

Établissement déposant : Università di Corsica Pasquale Paoli

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La licence *Economie-Gestion* a pour objectif de permettre aux étudiants de faire l'acquisition des méthodes, concepts et modèles qui constituent le socle dur des connaissances de l'analyse économique et managériale. Elle vise principalement à la poursuite d'études en master *Economie ou gestion*. En termes d'organisation, La licence *Economie-gestion* est ouverte uniquement en formation initiale et n'offre pas de parcours de spécialisation. Des cours optionnels, essentiellement dans les matières juridiques et/ou d'ouverture, sont néanmoins proposés dès la deuxième année. Les étudiants bénéficient d'une double certification en informatique, via le certificat informatique et internet (C2i), et en anglais, via le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES). Les enseignements sont dispensés à l'UFR de Droit, Sciences sociales, économiques et de gestion sur le campus Mariani à Corte.

Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs de la licence <i>Economie-Gestion</i> sont clairement énoncés et en adéquation avec ce que l'on peut attendre d'une formation généraliste de ce type : maîtrise des concepts fondamentaux de l'analyse économique, maîtrise des modèles et outils d'analyse des sciences de gestion et maîtrise des outils quantitatifs.</p> <p>Même si ces objectifs sont plutôt tournés vers la poursuite d'études, ce qui est tout à fait logique, la licence <i>Economie-gestion</i> se donne, malgré tout, des objectifs professionnels ou pré-professionnels tels que savoir interpréter les comptes d'une entreprise ou comprendre son environnement concurrentiel. Les types d'emploi accessibles par le détenteur du diplôme sont clairement listés dans la fiche « Répertoire National des Compétences Professionnelles » (RNCP) et correspondent aux objectifs et compétences visés par la formation. Par conséquent, la licence <i>Economie gestion</i> remplit bien les objectifs qu'elle s'est fixée.</p>
Organisation
<p>La licence <i>Economie gestion</i> n'offre pas de spécialités ou de parcours. Seules les matières juridiques ou d'ouverture donnent lieu à un choix des étudiants dès la deuxième année. Il est néanmoins difficile de se faire une idée réelle sur l'organisation de la formation dans la mesure où l'organisation en UE, les volumes horaires et les European credits transfer system (ECTS) ne figurent pas dans le dossier.</p> <p>On peut le regretter dans la mesure où ces éléments auraient sans doute permis d'apprécier le degré croissant de spécialisation ou encore l'adéquation des enseignements proposés avec les objectifs de la formation.</p>

Positionnement dans l'environnement
<p>La licence <i>Economie gestion</i> est bien positionnée dans son environnement. Elle n'entre pas directement en concurrence avec les autres formations dans le domaine de l'économie ou de la gestion (institut universitaire de technologie (IUT), Brevet de technicien supérieur (BTS), Licence professionnelle (LP), Ecole de Management de Bastia). Elle constitue une possibilité de poursuite d'études en troisième année de licence (L3) pour les étudiants issus des instituts universitaires de technologie en « Gestion des Entreprises et des Administrations » (GEA) ou « Techniques de Commercialisation » (TC). Son insertion dans l'environnement économique est bien réelle comme en témoigne les différentes formes d'intervention du milieu professionnel (Vie de l'entreprise en première année de licence (L1), Création d'entreprise en deuxième année de licence (L2), et Challenge innovation en troisième année de licence (L3).</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est composée à 80 % d'enseignants-chercheurs (EC) de l'établissement et pour 20 % d'enseignants (Professeur certifié (PRCE), lecteurs et vacataires). Fort logiquement, les enseignants-chercheurs des sections 05 et 06 sont majoritaires (70 %), ceux des disciplines juridiques représentent 26 % des enseignants-chercheurs. Cette répartition bien équilibrée est le reflet de l'organisation pédagogique de la licence, avec une place significative accordée aux matières juridiques, notamment via le jeu des cours optionnels accessibles dès la deuxième année. Les enseignants-chercheurs sont issus de plusieurs composantes de l'Università di Corte. La part des intervenants professionnels est certes limitée mais leur implication est bien réelle (UE Vie de l'entreprise en première année de licence (L1), Création d'entreprise en deuxième année de licence (L2) et Challenge innovation en troisième année de licence (L3). L'équipe pédagogique se réunit régulièrement (réunions formelles et informelles) afin d'évoquer les problèmes de coordination entre les disciplines (mathématiques et microéconomie notamment), mais également dans le souci d'assurer une meilleure coordination avec l'offre de masters proposée par l'Università de Corsica. Le fonctionnement de l'équipe pédagogique apparaît comme efficace et apte à faire face aux difficultés pédagogiques éventuelles.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Concernant les effectifs, ceux de la première année de licence (L1) sont sur une tendance baissière qui s'expliquerait par une plus grande implication de l'équipe pédagogique dans l'orientation active. Du même coup, les taux de réussite en L1 progressent de 30 à 40 % (excepté pour l'année 2015-2016 qui présente un taux de réussite historiquement faible avec 22 % de réussite sur les deux sessions), les taux d'abandon restent néanmoins très élevés (environ 50 %). En deuxième année de licence (L2) et troisième année de licence (L3), les effectifs progressent d'environ 20 % sur la période d'étude, les taux de réussite sont relativement stables (environ 70 % en L2 et 85 % en L3). Pour les diplômés 2013 et 2014, la poursuite d'études en master a été totale (100 %). Un étudiant sur deux a choisi de poursuivre ses études en dehors de l'Université de Corse. La poursuite d'études se fait, à plus de 75 %, dans le domaine de la <i>Gestion</i> et à 25 % dans le domaine de l'<i>Economie</i>. Ils exercent principalement dans le secteur de la finance, du marketing ou des ressources humaines. De ce point de vue, la licence <i>Economie gestion</i> joue pleinement son rôle en préparant les étudiants à une poursuite d'études en master. On peut néanmoins regretter que les chiffres fournis ne concernent que 30 étudiants sur les 135 étudiants diplômés entre 2011-2012 et 2014-2015.</p>
Place de la recherche
<p>La place de la recherche au sein de la licence <i>Economie gestion</i> est significative. Les enseignements sont pour une large part dispensés par des enseignants-chercheurs rattachés à l'Unité Mixte de Recherche « Lieux, Identités, eSpaces et Activités » (UMR CNRS 6240 LISA). Le contenu des enseignements met également les étudiants au contact de la recherche, notamment par la réalisation de dossiers pédagogiques. On ne peut pas attendre beaucoup plus, dans le cadre d'une licence, comme initiation à la recherche.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La place de la professionnalisation est importante et bien réelle. Elle se matérialise notamment par des éléments pédagogiques destinés à fournir des compétences opérationnelles et professionnelles (comptabilité et analyse financière, marketing...). Des professionnels assurent également des interventions auprès des étudiants (Vie de l'entreprise en L1, Création d'entreprise en L2 et Challenge innovation en L3). Enfin, un module de 6 heures en fin de semestre 6, consacré à l'insertion professionnelle, est assuré par la plateforme d'orientation et d'insertion professionnelle. Par ailleurs, il faut souligner, et c'est un élément fort appréciable, que certaines compétences des étudiants sont sanctionnées par des certifications en fin de troisième année : certificat informatique et internet (C2i) pour l'informatique, et certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) pour l'anglais. On peut néanmoins regretter que les compétences en anglais ne soient pas sanctionnées par une certification plus standard, du</p>

<p>type Test of English for International Communication (TOEIC). La fiche RNCP est bien rédigée et très claire, notamment sur les compétences attendues et les métiers susceptibles d'être exercés.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Les étudiants doivent réaliser un projet tuteuré chaque année. En première année, le projet « Vie de l'entreprise » consiste à préparer, en groupe, des rencontres avec des entrepreneurs de la région. En deuxième année, le projet « Stratégies d'entreprise », réalisé également en groupes, consiste à créer une entreprise virtuelle. En troisième année, le projet « Challenge innovation » est un concours, organisé sur trois journées consécutives, au cours duquel les participants doivent trouver une idée d'entreprise innovante sur un sujet imposé, puis construire un <i>business model</i> autour de cette idée. C'est l'implication des étudiants dans la réalisation des différents projets qui est évaluée principalement. Un stage obligatoire intervient en fin de troisième année uniquement sur une durée relativement courte (six à huit semaines) et donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage et à une soutenance devant un jury composé de deux enseignants et éventuellement du tuteur d'entreprise. Au final, La place des projets et du stage est bien effective et permet aux étudiants de développer leur capacité d'analyse et leur autonomie dans la réalisation d'un travail dont les objectifs généraux sont posés.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>La formation bénéficie d'un flux entrant d'étudiants relativement faible en première et deuxième années (moins de 10 %) et plus conséquent en troisième année (environ 25 %). Les flux sortants sont encore plus modestes (1 étudiant engagé chaque année dans le programme de la « Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec » - CREPUQ). On peut regretter que le rapport ne mentionne pas les flux sortants effectifs vers un partenaire European Region Action Scheme for the Mobility of University Students (ERASMUS). Cette faiblesse des échanges internationaux pourrait s'expliquer par un niveau insuffisant en langues (pour les flux sortants, mais aucun élément ne permet d'apprécier cela) ou l'absence de cours dispensés en anglais dans la maquette de la licence <i>Economie gestion</i> (pour les flux entrants). En résumé, l'ouverture internationale devrait être améliorée en renforçant le nombre d'heures d'enseignement de l'anglais (18heures par semestre) et surtout en proposant des cours dispensés en anglais dans les matières les plus appliquées (marketing par exemple).</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Le processus d'orientation active via l'application Postbac permet d'orienter plus efficacement les bacheliers vers les formations les plus adaptées. Cela a permis d'améliorer les taux de réussite en L1 (de 30 à 40 %, excepté pour 2015-2016 avec un taux de 22 %, historiquement bas). En L2, les flux entrants sont assez marginaux contrairement à ce que l'on constate en L3. Afin de favoriser la réussite des étudiants, de niveau parfois très hétérogène, des modules de mise à niveau sont proposés en L1 (Mathématiques) et L3 (Mathématiques, Probabilités, Microéconomie et Macroéconomie) et sont pleinement justifiés.</p> <p>Il convient de noter que le dispositif de tutorat a été supprimé en raison d'une faible utilisation par les étudiants, ce qui est malheureusement le cas dans beaucoup d'universités. Il semblerait donc pertinent de mettre en place un dispositif qui permette de repérer à la fin du premier semestre les étudiants en difficulté pour proposer soit un dispositif d'accompagnement, soit une réorientation.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>La formation n'est proposée qu'en formation initiale et en présentiel avec présence obligatoire en travaux dirigés. Les étudiants et enseignants disposent d'un environnement numérique de travail (ENT) fonctionnel qui est utilisé par les enseignants (plans de cours, dossiers, thèmes de travaux dirigés). La double certification (anglais et informatique) est sans aucun doute un atout pour les étudiants qui valident ainsi certaines compétences opérationnelles. Néanmoins, une utilisation plus large du <i>e-learning</i>, voire la création de Massive open online courses (MOOC), pourrait permettre un auto-apprentissage par les étudiants, contribuant sans doute à la diminution du taux d'échec en licence 1.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>La place importante accordée au contrôle continu (70 % de la note totale pour une matière donnée) est un point positif qui est susceptible à la fois de permettre aux étudiants d'accroître leur implication dès le début du semestre, mais également de repérer plus rapidement les étudiants en difficulté.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Sur l'ENT, une fiche est associée à chaque matière dans laquelle les objectifs et les compétences attendues sont clairement annoncés. L'étudiant doit pouvoir, de manière autonome, se positionner tout au long de l'année par rapport aux grands objectifs du cours. Par ailleurs, la place importante accordée au contrôle continu, les projets tuteurés et les échanges avec le responsable pédagogique contribuent au suivi de l'acquisition des compétences.</p> <p>La fiche de supplément au diplôme est présente dans le dossier et conforme à ce que l'on peut en attendre, même si un intitulé des UE plus détaillé donnerait sans aucun doute une plus grande lisibilité à la fiche.</p>
Suivi des diplômés
<p>Il est réalisé via un double dispositif : une enquête générale réalisée par la Plateforme d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (POIP) et un suivi plus individuel assuré par le responsable de la formation, l'année qui suit l'obtention du diplôme. On peut regretter que les chiffres mentionnés dans le rapport ne concernent que les diplômés des années 2013 et 2014. Les statistiques sont donc établies sur 30 étudiants (pour 46 diplômés pour les années concernées et 135 sur la période complète). Un effort doit par conséquent être fait pour suivre de façon exhaustive le devenir des diplômés de la licence <i>Economie gestion</i> de l'Université de Corse.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement est composé de deux enseignants, deux professionnels et deux étudiants. Il se réunit une fois par an. La formation est évaluée par les étudiants via deux questionnaires distincts : un questionnaire assez général en provenance des services centraux, et un second qui est plus spécifique aux enseignements. Visiblement, le conseil de perfectionnement joue parfaitement son rôle et a permis de faire émerger des pistes de réflexions sur les évolutions futures de la maquette de la licence <i>Economie gestion</i>.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Des objectifs pédagogiques clairement définis.
- Un bon équilibre entre compétences disciplinaires, techniques et professionnelles.
- Une double certification : anglais et informatique.

Points faibles :

- Un taux d'échec élevé en première année de licence (L1).
- Un suivi insuffisant du devenir des étudiants.

Avis global et recommandations :

La licence *Economie gestion* de l'Université de Corse constitue une formation de qualité avec une équipe pédagogique clairvoyante sur les forces et les faiblesses de la formation proposée. Elle atteint les objectifs qu'elle s'est assignée puisque la plupart des diplômés poursuit ses études en master. On peut néanmoins regretter qu'aucun dispositif d'identification précoce des étudiants en difficulté ne soit mis en place afin de lutter contre le fort taux d'échec en licence 1. Il serait utile également d'améliorer les procédures de suivi des étudiants. La certification en anglais pourrait être plus visible (TOEIC par exemple).

Observations de l'établissement



Corte, le 26 avril 2017

**Monsieur le Président du Haut Conseil de l'Evaluation de la
Recherche et de l'Enseignement Supérieur
2, rue Albert Einstein
75013 Paris**

N° Réf : PMR/VPCFVU/17/ 166

Monsieur le Président

Le Directeur de la Faculté de Droit, Sciences Economiques et de Gestion de l'Université de Corse et les responsables pédagogiques des formations concernées ont pris bonne note des observations formulées par les experts du HCERES.

La plupart des remarques avaient d'ores et déjà été anticipées et prises en compte dans l'écriture de la future carte de formation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président de l'Université de Corse

Paul-Marie ROMANI

